

La Société publique locale (SPL) BOURGOGNE FRANCHE-COMTE NUMERIQUE (siège à Dijon) vient de voir le jour. Les départements de la Saône-et-Loire, de la [Côte-d'Or](#), de l'Yonne, de la Nièvre, du Jura et du Doubs confieront à cette société les vastes programmes de construction de réseaux de fibres optiques qu'ils portent, afin qu'elle commercialise, avec l'aide d'un opérateur de télécommunications, les services internet très haut débit. Les six départements bourguignons et francs-comtois comptent sur cette mutualisation pour réussir le déploiement numérique de leurs territoires, qui constitue "un formidable levier de développement et d'emplois". Les travaux d'infrastructures de grande ampleur devraient en effet créer des centaines d'emplois dans les entreprises industrielles, d'ingénierie, de BTP et de réseaux. Les fournisseurs d'accès se verront offrir un nouveau marché de près de 350.000 abonnements d'ici 2020 et près de 800.000 à terme. Enfin, le haut débit permettra un développement des usages, applications et services, créateurs de valeur.